



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

DOSSIER DE SÉCURITÉ

à l'usage des organisateurs

à adresser au maire de la commune concernée
par la manifestation

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR (22)

NOM DE LA MANIFESTATION :

NOM DE L'ORGANISATEUR

COMMUNE :

- public de moins de 5 000 personnes attendues simultanément : suivi du dossier par le **maire**
- public compris entre 5 000 et 10 000 personnes attendues simultanément : suivi du dossier par les **sous-préfectures** d'arrondissement concernées en fonction du lieu de la manifestation ou par le service interministériel de défense et de protection civiles à la préfecture pour les événements se déroulant dans l'arrondissement de Saint-Brieuc
- public supérieur à 10 000 personnes attendues simultanément : suivi du dossier par le service interministériel de défense et de protection civiles à la **préfecture**

I - GENERALITES SUR LA MANIFESTATION

1) - Dénomination

2) - Nature des activités

3) - Adresse et lieu de déroulement

Lieu de la manifestation :

Dates :

Durée :

Pour chaque jour :

Heure début :

Heure fin :

4) - Responsable de l'organisation

Nom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Responsable sécurité :

Qualification :

Nom :

Adresse :

Tél. : Mail :

II- DESCRIPTIF ET CARACTERISTIQUES

1) - Nature des lieux

Localisation précise :

Autorisation sollicitée auprès du propriétaire: OUI NON

Risques particuliers dus à l'environnement :

Le site est-il clos (clôtures-mûrs...) ou ouvert (parc-rues de la ville) :

2) - Nombre de spectateurs ou participants attendus

Public présent sur la durée de l'évènement :

Public présent au moment de la plus forte affluence :

Entrées : Payantes : OUI NON

Nombre de billets imprimés :

3) - Circulation et stationnement

Capacité et nombre de parcs de stationnement :

Mise en place d'un plan de circulation : OUI NON

Accès prévu pour l'arrivée des secours (axe rouge) : OUI NON

4) - Présence d'établissement recevant du public

Dénomination de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Activités prévues à l'intérieur de l'établissement :

5) - Installations particulières : (Chapiteaux, tribunes, podium...)

Chapiteaux :
Nombre :
Activités prévues :

Autres structures :
Nombre :
Activités prévues

6) - Hébergement en camping

Nombre de campings :
Capacité d'accueil des campings :

III - ORGANISATION DES SECOURS

1) - Dispositif prévisionnel de secours

Association agréée de sécurité civile :
Responsable des secours :
Tél. : Mail :
Nombre de secouristes :
Implantation des postes de secours :
Nombre de médecins :

2) - Moyens de secours

Modalités d'alerte des sapeurs pompiers :
Moyens de communication sur le site :
Information par l'organisateur, du SAMU : OUI NON

3) - Sécurité incendie

Nombre d'extincteurs :
Type :
Réserve d'eau : OUI NON
Poste d'incendie : OUI NON

IV - INSTALLATIONS TECHNIQUES

1) - Électricité, sonorisation

Installations électriques : OUI NON
Groupes électrogènes : OUI NON
Nombre de groupes électrogènes :
Sonorisation : OUI NON

2) - Feux - Dangers particuliers :

Présence de bouteilles de gaz : OUI NON
Présence de restauration avec points de chauffe : OUI NON
Présence de réserves de carburant : OUI NON
Tir de feux d'artifice ou spectacle pyrotechnique : OUI NON

V – SÉCURITÉ DU SITE

1) - Poste de commandement et de sécurité

Implantation :

Numéro de téléphone de la ligne fixe :

2) - Modalités d'éclairage

Du site :

Des parkings :

Du camping :

3) - Nombre et répartition des bénévoles

Sur le site :

Pour les parkings :

Sur le camping :

4) - Moyens d'alerte du public en cas d'évacuation

Possibilité d'utiliser en cas de nécessité la sonorisation pour la diffusion d'informations ou de consignes de sécurité :

OUI NON

Autres moyens d'alerte :

VI – SÛRETÉ DU SITE

1) - Agents de sécurité professionnels

Nom du responsable :

Tél. : Mail :

Nombre d'agents de sécurité :

Contrôle des entrées : OUI NON

Contrôle visuel des sacs : OUI NON

Palpation de sécurité : OUI NON

Protection des files d'attentes : OUI NON

2) - Protection périmétrique du site

Mise en place de blocs de béton, de véhicules ou d'obstacles pour dissuader les véhicules bédriers : OUI NON

3) - Sensibilisation des personnels

Consignes, fiches réflexes, contacts utiles.... : OUI NON

Liste des pièces à fournir

A – PLANS

- 1) Plan de circulation pour accéder au site et déviations mises en place avec l'axe rouge pour les services de secours
- 2) Plan de situation de la manifestation et d'aménagement du site comprenant les points suivants :
 - implantation de la scène,
 - emplacement des postes de secours,
 - barrière éventuel,
 - balisage et fléchage des sorties de secours,
 - emplacement prévu pour les personnes à mobilité réduite,
 - point d'accueil des secours,
 - poste de sécurité,
 - emplacement des parkings,
 - emplacement des campings
- 3) Plan de sûreté présentant les dispositifs suivants :
 - points de filtrage,
 - dispositif anti intrusion (blocs de béton, positionnement des véhicules).

B- CONVENTIONS

- 1) convention avec l'association agréée de sécurité civile pour le dispositif prévisionnel de secours,
- 2) convention avec les forces de l'ordre (le cas échéant).
- 3) convention avec la société privée de surveillance

C – AUTRES DOCUMENTS

- 1) Annuaire téléphonique des différents acteurs,
- 2) Attestation d'assurance pour la manifestation,
- 3) Extraits de registre de sécurité des chapiteaux,
- 4) Attestation de bon montage et de liaisonnement au sol (chapiteaux, tentes, régies, scènes)
- 5) Attestation de contrôle des installations électriques ajoutées
- 6) Attestation de contrôle des groupes électrogènes
- 7) Attestation de conformité des gradins
- 8) Arrêtés de circulation et de stationnement

1